

Paris, le 21 mars 1818

Ministère

de

l'Intérieur.

Sciences et beaux
arts

6907

Réception d'un compte
rendu.

Explications.

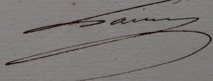
école de Rome.

Monsieur, j'ai reçu avec votre lettre du 23 février le compte
des recettes et des dépenses de l'Académie Royale de
France à Rome en 1817. après avoir examiné ce travail,
j'ai approuvé l'ensemble de ses dispositions. je vous
fais connaître inattaquablement les moyens qui auront été
pris pour solder ce qui reste de sur les dépenses
dont vous m'avez donné des détails.

je vous recommande, monsieur, de donner tout ce bon à ce
que le crédit assigné en 1818 à l'Académie puisse suffire à
tous ses besoins ordinaires. Si l'apparition de occasions
où il faille pourvoir à des dépenses qui ne sont pas
prévues par le règlement telles que celles qui exigent des
constructions ou des répartitions un peu considérables,
vous voudrez bien en faire préalablement le sujet
d'une demande particulière à laquelle vous joindrez
des devis ou des détails qui feront connaître l'étendue
des frais; j'examinerai vos propositions et je vous
indiquerai la marche que vous aurez à suivre,
ainsi que la manière dont cette sorte de dépense
sera acquittée.

J'ai l'honneur de vous adresser, monsieur, l'assurance de ma
considération.

Le ministre de l'Etat de l'Intérieur



à M. Thérèse, Directeur de l'Académie de France à Rome.